

Madame Nathalie Muylle, Ministre
chargée de la Lutte contre la pauvreté, de
l'Égalité des chances
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 30 mars 2020

Concerne:

- La recommandation de payer par carte bancaire suite aux mesures sanitaires Covid-19 concernant les personnes qui n'ont que de l'argent liquide.
- Les personnes qui se chauffent avec du pétrole et au gaz de camping, et/ou cuisine avec du gaz de camping

Madame la Ministre,

Dans le but d'endiguer l'épidémie du coronavirus et la crise sanitaire qui frappe la Belgique notamment, le Gouvernement demande à juste titre que la population se soumette au respect d'un certain nombre de mesures. Il va sans dire que le Réseau Belge de lutte contre la pauvreté (BAPN), les Réseaux qui le composent, ainsi que leurs partenaires, adhèrent à ce combat solidaire indispensable.

Vous le savez, la majorité des ménages de toutes conditions socio-économiques collaborent courageusement au respect de ces mesures. Toutefois, pour certaines populations, la situation est particulièrement critique et nécessite une attention particulière. En effet, les populations les plus vulnérables, appauvries et pauvres sont dans des conditions de vie qui nécessitent à nos yeux une prise en considération spécifique afin d'éviter au maximum que la gestion de la crise sanitaire ne creuse plus profondément l'appauvrissement et n'aggrave la crise sociale.

Nous nous permettons donc d'attirer votre attention sur deux problèmes qui concernent une minorité de personnes nous le concédons, mais qui sont particulièrement fragiles et en danger dans le contexte actuel.

Nous souhaiterions vous voir intervenir pour solutionner rapidement ces situations critiques, tout en portant à votre connaissance qu'un contact a déjà été pris avec Coméos afin de les sensibiliser et de leur demander d'envisager d'agir à travers leur réseau.

Le premier problème critique concerne l'exclusif paiement par carte bancaire qui se généralise.

Pour permettre à la population de s'approvisionner, les pharmacies, les magasins d'alimentation, boulangeries, boucheries, ND, etc., restent ouverts. Nous avons parfaitement conscience des risques encourus par les travailleur-euse-s de ces secteurs. Nous comprenons la nécessité de respecter des consignes strictes. Avec les responsables de ces secteurs, vous avez sans aucun doute cherché comment assurer la vente dans les meilleures conditions de sécurité possibles. **Parmi les mesures proposées, figure la recommandation de régler par paiement électronique, et si l'annonce de cette mesure est affichée par le magasin, elle peut être rendue totalement obligatoire.** Si nous la comprenons, nous souhaitons toutefois attirer votre attention sur le fait que l'application radicale du refus de paiement en cash pose problème pour une partie de la population. Les contacts qu'ont les acteurs de lutte contre la pauvreté permettent de faire remonter les constats suivants.

- L'inquiétude et l'angoisse causées par l'obligation de paiement par carte bancaire est importante pour certaines personnes et plus particulièrement encore pour les personnes sans-abri. Certaines ne disposent pas d'une carte bancaire et se voient refusées de paiement une fois à la caisse. Il n'est pas rare que des personnes sans-abri vivent essentiellement de la mendicité, et ne puissent donc payer qu'en argent liquide.

Il arrive également que des personnes, sans-abri ou pas, bénéficient d'un revenu mensuel trop maigre et le complètent par la mendicité. Et ce sont rarement des billets qu'elles reçoivent. Si quelques témoignages font part du fait que des personnes solidaires paient pour des personnes et prennent leur argent liquide en échange, cela est rare et ne fait que déplacer le problème.

- D'autres personnes qui disposent d'une carte bancaire mentionnent qu'elles n'ont momentanément pas ou peu de crédit sur leur compte, alors qu'elles ont encore parfois de l'argent liquide chez elles qui leur permet de faire face aux besoins les plus urgents. Elles préfèrent être prudentes avec le peu qu'elles ont sur leur compte afin notamment que les ordres permanents puissent être exécutés et pour ne pas avoir d'ennuis. C'est un réflexe de prudence compréhensible dans des ménages où les revenus sont maigres.
- D'autres encore, pour mieux maîtriser leurs dépenses, ont l'habitude de tout payer en cash. Dès que leurs allocations ou revenus d'insertion, ou parfois revenus d'un travail (régulièrement gérés par un-e administrateur-trice de biens ou une médiateur-trice de dettes), sont versés sur leur compte, elles retirent le montant pour tout payer au comptant. Cette pratique leur évite le piège de l'endettement et c'est leur méthode pour bien gérer, compte tenu de leur situation.
- Enfin, la pénurie en matière d'aide alimentaire (compte tenu de la crise sanitaire) amène des personnes à aller faire quelques achats alimentaires ou liés à l'hygiène qu'elles évitaient auparavant, et ce parfois avec l'aide de personnes solidaires qui leur donnent un peu d'argent pour ce faire.

Ces différentes situations expliquent pourquoi des personnes disposent uniquement d'argent liquide ou ont recours au paiement en argent liquide. La population dont nous parlons est très fragile comme vous pouvez le comprendre, et est mise sous pression à plusieurs niveaux dans le cadre de cette crise sanitaire qui nécessite le confinement (logement, accès à la santé et à d'autres droits rendus plus compliqués, etc.). Le fait d'avoir recours au paiement en liquide n'a donc rien à voir avec un refus de collaboration aux mesures conseillées, ni à de la mauvaise volonté.

A travers BAPN, les acteurs de lutte contre la pauvreté souhaitent donc vous demander de sensibiliser les secteurs concernés pour qu'ils fassent preuve de compréhension à l'égard de ceux qui ne peuvent que payer en cash, ou qui le font par saine gestion de leur quotidien. Nous

demandons dès lors de maintenir la possibilité de payer en cash, ce qui restera de toute façon largement minoritaire. Cela nous semble d'autant plus important que tous les commerces, y compris les petits commerces et commerces de proximité sont aussi invités à passer uniquement par un terminal carte. Nous sommes convaincus que notre demande n'est pas déraisonnable pour autant que les autres mesures destinées à enrayer le covid-19 soient respectées. Il semble de plus que le cash ne soit pas un véhicule important du virus et le paiement électronique lui-même n'offre pas toutes les garanties non plus.

Le second problème critique concerne la possibilité d'acheter des produits de base pour se chauffer et/ou cuisiner.

Si nous ne pouvons que le déplorer, malheureusement, des personnes et ménages sont dans des conditions de vie telles qu'elles ont recours à des moyens pour se chauffer ou cuisiner particulièrement précaires. En effet des personnes se chauffent avec du pétrole, ou en utilisant des petites bonbonnes de gaz de camping. D'autres utilisent également des bonbonnes de gaz de camping pour cuisine.

Ces produits sont habituellement vendus dans les commerces liés aux stations de pompes pour carburants pour les véhicules. Et ces commerces sont fermés. Parfois ces produits se trouvent dans une chaîne de magasins de nuit, mais à des prix prohibitifs.

Si le nombre de ménages concernés, heureusement, n'est certainement pas très élevé, c'est toutefois crucial pour ceux-ci puisqu'il s'agit de satisfaire à des besoins quotidiens de base. Et si le soleil est présent en journée, la température est encore négative la nuit et peu élevée en journée. Par ailleurs, les conditions de logement et le fait que des personnes soient malades nécessitent de se chauffer.

A travers BAPN, les acteurs de lutte contre la pauvreté souhaiteraient que vous puissiez intervenir afin que ces produits puissent être vendus dans les grandes et moyennes surfaces pendant la période de confinement au prix habituels, et que cela puisse être annoncé.

C'est solidairement que BAPN et les acteurs de lutte contre la pauvreté s'engagent dans cette lutte sanitaire avec l'ensemble de la société, tout en veillant à éviter ou réduire des effets qui créeraient ou renforceraient les inégalités.

Restant à votre disposition, nous vous remercions pour la prise en considération de nos demandes.

Pour BAPN,



Guy Tordeur
Président